

# **COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**

**Du JEUDI 07 MAI 2026**

La réunion du Conseil Municipal débute le jeudi 07 mai 2026 à 20h00 sous la présidence de Mme la Maire, Caroline BENOIT.

**Membres présents** : BENOIT Caroline, BRABANT Marie-Odile, TARARE Maxan, POURE Sandrine, ITASSE Thierry, FOISELLE Jérôme, CREMONT Danielle, CERIANI Michaël, COSSIEZ Anne, LAUDY Aurélien.

**Membres absents et pouvoirs** : CHAPLART Roland (pouvoir donné à BENOIT Caroline).

Secrétaire de séance : TARARE Maxan

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte à 20h05.

Le PV du Conseil Municipal du 8 avril 2026 est validé par les membres présents.

## **- Délibération d'autorisation des travaux de réfection Club Joie de Vivre**

Madame la Maire soumet à autorisation les travaux de rénovation du Club Joie de Vivre. Ces dépenses se chiffrent à hauteur de 68 955,15 € pour la réfection de la salle d'archive, et à hauteur de 125 351,99 € pour la rénovation de la salle communale. La délibération est votée à l'unanimité.

## **- Autorisation de recours à l'emprunt pour une partie des travaux du club Joie de Vivre**

Dans le contexte des travaux de réfection du club Joie de Vivre, madame la Maire annonce envisager un recours à l'emprunt, en constatant également l'extinction des emprunts précédents contractés par la commune. Le montant de l'emprunt serait compris entre 150 000 € et 200 000 €. Le principe du recours à l'emprunt est validé à l'unanimité.

## **- Demande de subventions relatives aux travaux du Club Joie de Vivre**

Dans le contexte des travaux de réfection du Club Joie de Vivre, Madame la Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à remplir plusieurs demandes régionales et européennes de subventions. L'autorisation de demande de subventions est votée à l'unanimité.

## **- Questions diverses**

- Les conseillers municipaux sont invités à participer, le lundi 22 juin à 18h15, à la présentation de l'intercommunalité à la Cité Commune à Ay.
- A la demande de certains habitants qui ont remarqué la présence de rats dans le village (notamment à proximité des bouches d'égout), la CAMDA a été sollicitée afin de proposer un traitement. Un devis de 720 € a été élaboré, avec une intervention prévue en octobre.

Madame la Maire propose de commander d'autres devis à d'autres entreprises, et d'étudier cette question lors d'un prochain conseil municipal.

- Madame la Maire soulève la question de l'entretien des toits de la mairie et de l'Eglise, notamment le démoussage de ces bâtiments. Il est convenu qu'un point sur la situation soit fait le 8 juin lors du prochain conseil municipal, en tenant compte des devis de plusieurs entreprises.
- Dans le cadre du mandat d'élu municipal, la reprise du contrat d'assurance est notifiée par Madame la Maire.

Aucune autre question diverse ni observation n'étant objectée, la séance est levée à 21h15. Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 8 juin 2026 à 18h30.

---

# AVIS

## **Remerciements pour les habitants engagés**

L'ensemble du Conseil Municipal adresse ses plus sincères remerciements aux habitants ayant participé à l'entretien de la voirie et des étangs en l'absence de David, notre employé communal.

## **Réunion de présentation et d'information autour du budget 2026**

Toute la population est cordialement invitée à participer à une réunion explicative du budget 2026 à la salle André Daubert.

**Le mercredi 27 mai 2026 à 19h00**